

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

SÉANCE ORDINAIRE DU 25 MAI 2020

L'an deux mil vingt, le vingt-cinq mai à vingt et une heures trente, le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre QUET, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15 Nombre de conseillers absents : 0 Pouvoirs : 0

Étaient présents : BERTEAU Brigitte, CHAGNEAU Yves, DELCOURT Sophie, DESCHAMP Ludivine, DUPAS Joël, DURET Francette, FERNANDEZ Sandrine, GAILLARD Catherine, GASSION Serge, JOURDAN Jean-Charles, LAGRAVE Cyril, LEBRUN Nadine, MAZURIE Joël, PIGIER Sébastien, QUET Jean-Pierre

Date de Convocation : 15 Mai 2020

Date de Publication : 26 Mai 2020

Secrétaire de Séance : Monsieur PIGIER Sébastien

1 – DELEGATION DE FONCTION DU MAIRE AUX ADJOINTS ET CONSEILLERS MUNICIPAUX

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2122-18, Le Maire est seul chargé de l'administration, mais il peut, sous sa surveillance et sa responsabilité, déléguer par arrêté une partie de ses fonctions à un ou plusieurs de ses adjoints et, en l'absence ou en cas d'empêchement des adjoints ou dès lors que ceux-ci sont tous titulaires d'une délégation à des membres du conseil municipal.

Le Maire informe le conseil municipal des délégations données ;

Mme DURET Francette, 1er Adjoint, est chargée de l'Aide Sociale, de l'Etat Civil et des Fêtes et cérémonies à compter du 25 mai 2020

Mr JOURDAN Jean-Charles, 2ème adjoint, est chargé des Finances et de l'Urbanisme à compter du 25 mai 2020

Mme DELCOURT Sophie, 3ème adjoint, est chargée des Affaires Scolaires et de la Communication à compter du 25 mai 2020

M CHAGNEAU Yves, 4ème adjoint, est chargé de la gestion de la voirie, des bâtiments, du cimetière et de la vie associative à compter du 25 mai 2020

Monsieur le Maire propose que Joël MAZURIE, du fait de ses savoirs faire, de ses compétences et de sa connaissance du management, se voit confier la gestion du service et du personnel technique.

2 – FIXATION DES INDEMNITES DES ELUS

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du barème des indemnités de fonction du Maire et des Adjoints qui sont déterminés par référence à l'indice brut terminal de la fonction publique.

Pour les communes de 1000 à 3499 habitants, le taux maximum de cet indice est fixé par la loi à 51.60% pour les Maires et 19.80 % pour les Adjoints.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal fixe ainsi qu'il suit les indemnités de fonction du Maire et des Adjoints à compter du : 25 Mai 2020

Indemnité du Maire : 47% de l'indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2019 soit 1828 €

Indemnité des Adjoints :

1er Adjoint : 15 % de l'indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2019 soit 583.41 €

2ème Adjoint : 15 % de l'indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2019 soit 583.41 €

3ème Adjoint : 15 % de l'indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2019 soit 583.41 €

4ème Adjoint : 15 % de l'indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2019 soit 583.41 €

Conseiller Municipal : 6 % de l'indice 1027 de 3889.40 €, valeur au 01/01/2019 soit 233.36 €

3 – DELEGATIONS D'ATTRIBUTIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Considérant que le maire de la commune peut recevoir délégation du conseil municipal afin d'être chargé, pour la durée de son mandat, de prendre un certain nombre de décisions,

Considérant qu'il y a lieu de favoriser une bonne administration communale et après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à la majorité 15 voix pour :

Article 1 : Le maire est chargé, pour la durée du présent mandat, et par délégation du conseil municipal :

1-1° - D'arrêter et modifier l'affectation des propriétés communales utilisées par les services publics municipaux ;

1-2 - De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, à la réalisation des emprunts destinés au financement des investissements prévus par le budget, et aux opérations financières utiles à la gestion des emprunts, y compris les opérations de couverture des risques de taux et de change, et de passer à cet effet les actes nécessaires ;

1-3 - De prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables en raison de leur montant, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

1-4 – De décider de la conclusion et de la révision du louage de choses pour une durée n'excédant pas douze ans ;

1-5 - De passer les contrats d'assurance ainsi que d'accepter les indemnités de sinistre y afférentes ;

1-6 - De créer, modifier ou supprimer les régies comptables nécessaires au fonctionnement des services municipaux.

1-7 - De prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières ;

1-8 - D'accepter les dons et legs qui ne sont grevés ni de conditions ni de charges ;

1-9 -De fixer les rémunérations et de régler les frais et honoraires des avocats, notaires, avoués, huissiers de justice et experts ;

1-10 – De régler les conséquences dommageables des accidents dans lesquels sont impliqués des véhicules municipaux dans la limite fixée par le conseil municipal :

1-11 – de demander à tout organisme financier, dans les conditions fixées par le conseil municipal, l'attribution de subventions ;

1-12 – De procéder, dans les limites fixées par le conseil municipal, au dépôt des demandes d'autorisations d'urbanisme relatives à la démolition, à la transformation ou à l'édification des biens municipaux.

3 – DELEGATIONS DE SIGNATURE DU MAIRE AUX ADJOINTS

Délégation de signature est donnée sous mon contrôle surveillance et ma responsabilité et en mon absence à M. JOURDAN Jean-Charles, 2e adjoint, dans les domaines suivants :

- En matière d'urbanisme, certificats d'urbanisme, certificats de conformité permis de construire et autre autorisation du sol
- En matière de finances : les bordereaux de dépenses (mandats) et de recettes (titres).

Article 2-2° – Délégation de signature est donnée sous ma surveillance et ma responsabilité à Mme DURET Francette, 1ère Adjointe, dans les domaines suivants :

- En matière d'état civil : les actes d'état civil, les avis de mentions, les permis d'inhumation.

4 – COMMISSIONS MUNICIPALES ET COMMISSIONS EXTERNES

Monsieur le maire propose de procéder à la constitution des commissions municipales et des commissions externes :

COMMISSIONS MUNICIPALES

Désignation	Responsable	Membre
COMMISSION D'APPEL D'OFFRES	QUET Jean-Pierre	Jean-Charles JOURDAN
		Francette DURET
		Yves CHAGNEAU
		Joël MAZURIE
		Serge GASSION
		Sébastien PIGIER
		Nadine LEBRUN
COMMISSION DES FINANCES	QUET Jean-Pierre	Jean-Charles JOURDAN
		Francette DURET
		Sophie DELCOURT
		Yves CHAGNEAU
		Joël DUPAS
		Ludivine DESCHAMP
		Sandrine FERNANDEZ
COMMISSION URBANISME	Jean-Charles JOURDAN	Francette DURET
		Yves CHAGNEAU
		Sophie DELCOURT
		Joël MAZURIE
		Nadine LEBRUN
		Joël DUPAS
		Serge GASSION
		Cyril LAGRAVE

COMMISSION VOIRIE - BATIMENTS - ACCESSIBILITE - CIMETIERE	Yves CHAGNEAU	Francette DURET
		Joël MAZURIE
		Jean-Charles JOURDAN
		Yves CHAGNEAU
		Nadine LEBRUN
		Joël DUPAS
		Serge GASSION
		Sandrine FERNANDEZ
COMMISSION DES AFFAIRES SCOLAIRES	Sophie DELCOURT	Sandrine FERNANDEZ
		Catherine GAILLARD
		Ludivine DESCHAMP
COMMISSION FETES ET CETEMONIES	Francette DURET	Sophie DELCOURT
		Nadine LEBRUN
		Brigitte BERTEAU
		Sandrine FERNANDEZ
		Cyril LAGRAVE
		Ludivine DESCHAMP
		Catherine GAILLARD
COMMISSION COMMUNICATION ET BULLETIN MUNICIPAL	Sophie DELCOURT	Nadine LEBRUN
		Jean-Charles JOURDAN
		Sandrine FERNANDEZ
		Catherine GAILLARD
		Ludivine DESCHAMP
COMMISSION AIDE SOCIALE	Francette DURET	Sophie DELCOURT
		Nadine LEBRUN
		Brigitte BERTEAU
		Sandrine FERNANDEZ

COMMISSIONS EXTERNES

SIVU CHENIL	Titulaire	Sophie DELCOURT
	Suppléant	Joël DUPAS
CONSEILLER A LA DEFENSE	Titulaire	Sébastien PIGIER
DELEGUE TEMPÊTE	Titulaire	Sophie DELCOURT

ORGANISMES EXTERIEURS

SIEAP	Titulaires	Jean-Pierre QUET
		Jean-Charles JOURDAN
	Suppléant	Francette DURET
		Cyril LAGRAVE
SIE	Titulaires	Jean-Pierre QUET
		Yves CHAGNEAU
SIETAVI	Titulaire	Jean-Charles JOURDAN
	Suppléant	Joël DUPAS
CNAS	Titulaire élus	Sophie DELCOURT
	Titulaire personnel	Cathy PARET

5 – DELEGATIONS DE SIGNATURES AUX FONCTIONNAIRES TERRITORIAUX

Monsieur le maire informe le conseil municipal qu'une délégation de signature va être donnée aux personnels administratifs en cas d'absence pour la réception des dossiers d'urbanisme, la certification conforme, l'état civil...

Délibérations prises en cours de séance :

2020/13 – Attributions du Maire

2020/14 – Indemnités de fonction

2020/15 – Délégué Syndicat Intercommunal d'Electrification

2020/16 – Délégué Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement

2020/17 – Délégué Chenil du Libournais

2020/18 – Délégué à la Défense

2020/19 – Correspondant Tempête

2020/20 – Délégué SIETAVI

2020/21 – Délégué CNAS

Le Maire
QUET J.P,

Le Secrétaire,
PIGIER Sébastien

DURET F,

JOURDAN J.C

DELCOURT S,

CHAGNEAU Y,

LEBRUN N,

MAZURIE J,

DUPAS J,

BERTEAU B,

GASSION S,

FERNANDEZ S,

LAGRAVE C,

GAILLARD C,

DESCHAMP,

Téléphone 05 57 24 32 33
 Télécopie 05 57 24 30 90



Nombre de Conseillers	15	Date de convocation	15 Mai 2020
En exercice	15	Date de la séance	25 Mai 2020
Présents	15	Heure de la séance	21 h 30
Votants	15	Lieu de la séance	Salle Polyvalente
Quorums	8	Président(e) de séance	QUET Jean-Pierre

Secrétaire de séance ; Jean-Charles JOURDAN

MEMBRES DU CONSEIL	Présents	Absents	Absents excusés	Pouvoir	Signature
M. QUET Jean-Pierre, Maire	X				
Mme DURET Francette 1 ^{er} Adjoint	X				
M. JOURDAN Jean-Charles 2 ^{ème} Adjoint	X				
Mme DELCOURT Sophie 3 ^{ème} Adjoint	X				
M. CHAGNEAU Yves 4 ^e Adjoint	X				
Mme LEBRUN Nadine Conseiller Municipal	X				
M. MAZURIE Joël, Conseiller Municipal	X				
M. DUPAS Joël, Conseiller Municipal	X				
Mme BERTEAU Brigitte, Conseillère Municipale	X				
M. GASSION Serge Conseiller Municipal	X				
Mme FERNANDEZ Sandrine Conseillère Municipale	X				
Mr LAGRAVE Cyril Conseiller Municipal	X				
Mme GAILLARD Catherine, Conseillère Municipale	X				
Madame DESCHAMP Ludivine Conseillère Municipale	X				
Mr PIGIER Sébastien Conseiller Municipal	X				

